

SUEVRES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 14 OCTOBRE 2021

Le 14 octobre 2021 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur Frédéric DEJENTE, Maire.

Présents : M. Frédéric DEJENTE, M. Jean-Yves LESIMPLE, Mme Lydie BORDEAU, M. Roger Pierre FERREIRA, Mme Adeline GOUACHE, Mme Annick DENIS, Mme Suzanne BRETON, Mme Florence BOISSET, M. Jean-Robert HOUDIN, Mme Marylise AUVRAY, Mme Annie-Claude LEMAIRE, M. Olivier PEYRAT, M. Jean-Marc LEROUX, Mme Mélanie FERREIRA, M. Franck CAVAL, M. Sylvain THIEBAULT

Absents excusés :

Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT a donné pouvoir à M. Jean-Marc LEROUX

M. Boris BOISSET a donné pouvoir à M. Roger Pierre FERREIRA

Absent : M. Michel BORDEAUX

Secrétaire : Mme Lydie BORDEAU

ORDRE DU JOUR

1. Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil Municipal du 9 septembre 2021

2. Affaires générales

- Tracé du biogaz Mer : autorisation de réaliser les travaux : Dossier reporté au prochain conseil municipal par manque de documents et tracé précis.
- Bibliothèque municipale :
 - . signature de la convention avec la Direction de la Lecture Publique : 17 voix pour et 1 abstention
 - . approbation du règlement de la bibliothèque Danièle Siguret : 18 voix pour
- MSP : participation d'occupation du logement sis 33 rue Lucien Mignat : M. le Maire rappelle la situation de Mme Jenny RANDRIANANAHARY. Le conseil municipal par 18 voix pour, décide qu'une participation mensuelle de 60 € lui sera demandée jusqu'au 31/12/2022.
- MSP : fixation d'une indemnité d'occupation des cabinets médicaux et infirmiers et signature d'une convention de mise à disposition.
Cabinets médicaux : indemnité mensuelle de 450 euros TTC et 50 € TTC de charges prévisionnelles (électricité, eau et participation sur la taxe des ordures ménagères),
L'indemnité mensuelle sera adaptée en fonction de l'utilisation réelle des locaux.

Cabinets infirmiers : indemnité mensuelle de 225 € TTC et 50 € TTC de charges prévisionnelles (électricité, eau et participation sur la taxe des ordures ménagères) avec les meubles qu'il contient (énumérés dans la convention),

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire par 18 voix pour à signer tous documents afférents à ce dossier.

3. Finances

- Budget communal : décisions modificatives n° 4 et 5 : 18 voix pour
- Régie photocopies : modification de la fréquence des dépôts : 1 fois par an ou lorsque le montant total de l'encaisse atteint au moins 50 €.
- Syndicat de lagunage : actualisation des prestations communales : 18 voix pour
- **Redevance assainissement** : actualisation de la part fixe et de la part variable – 2022 :
Considérant que les traitements des boues est de plus en plus onéreux, surtout avec la COVID et que la station d'épuration nécessite de gros travaux d'entretien, le conseil municipal décide par 18 voix pour,

d'augmenter pour 2022 et ce, jusqu'à nouvelle délibération modificative,
* la part fixe « abonnement » de la redevance d'assainissement à **60.00 € par an**,
* le prix du m3 d'eau usées traitées à **1.50 €**

4. Travaux

- Implantation définitive du city park : celui-ci sera implanté près du terrain de boules, en parallèle de l'allée Jean Lecointre.

5. Personnel communal : deux personnes vont être embauchées en CDD pour venir renforcer l'équipe des services techniques

6. Fêtes et cérémonies

→ **Festillésime 2022** : fixation du prix des entrées : M. Roger Pierre FERREIRA, adjoint au maire en charge de l'animation de la commune rappelle le choix du spectacle « Maïana et l'Odyssée Melody » de l'association la Muz'attitude située à Vendôme pour un montant de 1 200 €, plus 156 € de frais de transport. La date retenue est le 30 avril 2022.

Le conseil municipal décide par 18 voix pour, de fixer le prix des entrées de la façon suivante :

- plein tarif (adultes, jeunes à partir de 16 ans)10.00 €
- tarif réduit (étudiants, demandeurs d'emplois, jeunes de moins de 16 ans).....5.00 €
- gratuit pour les moins de 10 ans

→ **Cérémonie du 11 novembre** : 11 h 30 – rassemblement cour St-Christophe
11 h 45 – départ au monument aux Morts

→ **Repas de fin d'année agents/élus** : date retenue : 17 décembre 2021

7. Coopération intercommunale : Bilan des différentes réunions des commissions :

- CCBVL PETITE ENFANCE JEUNESSE : réunion du 3 septembre
- CCBVL SCOLAIRE : réunion du 28 septembre
- CCBVL TOURISME : réunion du 1^{er} octobre
- CCBVL TRAVAUX VOIRIE GEMAPI : réunion du 7 octobre

8. Commissions / comités consultatifs / groupes de travail

Organisation d'une réunion du comité « Cœur de Bourg » le 19 novembre à 18 h 30

9. Informations diverses / Questions diverses

- Prolongement du dispositif exceptionnel argile/sécheresse 2018 jusqu'au 31 décembre 2021.
- SIEOM : extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2022.

Suèvres, le 19 octobre 2021
Le maire : Frédéric DEJENTE